



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHÉRON

République Française

## CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

### N° 30/23 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC A HAUTEUR DE 80 % DANS LE CADRE DE LA DGD RELATIVE A L'EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire,
- Considérant l'aménagement de la médiathèque Anne Sylvestre inaugurée le 4/12/2021, l'extension des horaires d'ouverture est nécessaire pour son fonctionnement.

Avant décembre 2021, les adhérents de l'ancienne bibliothèque ne représentaient que 9 % de la population rocassière, ce qui est très peu et largement en-dessous de la moyenne nationale qui est de 15 % pour les communes de même taille.

Avant décembre 2021, l'ancienne bibliothèque ouvrait 18h/semaine au public.

Grâce à l'augmentation des heures d'ouverture adaptées aux rythmes de vie des Rocassiers et des personnes qui travaillent sur le village, une fréquentation des usagers et des non-usagers actuels est à prévoir.

L'élargissement des plages horaires permettant d'ouvrir 25 heures/semaine selon l'extension des horaires ci-dessous, représentant ainsi 39 % d'augmentation :

-tous les mardis, une ouverture dès 12h30 peut attirer les travailleurs venant faire leur pause méridienne tout en lisant des périodiques dans l'espace détente de l'établissement. Cette extension permet de capter ainsi un public non usager ;

-tous les mercredis, jours de fréquentation déjà importants car fréquentés essentiellement par les familles, une extension des horaires 1 heure plus tôt et 1 heure plus tard permet de capter les usagers de l'école de musique, élèves et parents d'élèves, lors de l'attente avant ou après leurs cours d'instruments ;

-le samedi, une demi-heure est à ajouter afin de permettre la mise en place d'animations à destination des jeunes et des familles ;

-le dimanche, jour de fermeture actuellement, pourrait être un jour d'ouverture à raison de 2 heures le matin de 10h à 12h afin d'attirer les familles, revenant du jardin d'enfants et du centre sportif et culturel situés à proximité

Les adolescents fréquentent très peu la bibliothèque. En plus du développement d'un fonds d'ouvrages destinés aux adolescents tels que mangas, science-fiction, fantasy, un accès Internet et l'espace multimédia aménagé avec des jeux vidéos leur permettront d'être plus attractifs. L'extension des horaires le mercredi soir, associée à l'adaptation des heures de cours de l'école de musique permettront à ce public de venir plus régulièrement.

Les inscrits adultes sont en majorité composés de parents qui ont entre 30 et 40 ans. Ce public se sent peu touché car la bibliothèque ne répond pas à leurs besoins. Ils ont des exigences numériques que la bibliothèque ne peut actuellement pas leur offrir. Le fonds périodique et le fonds BD adultes leur permettront de répondre à leurs attentes tout comme l'accès à la WTI lors de la pause méridienne des mardis ou lors de leurs venues en famille le dimanche.

Les séniors, représentés en petit nombre, ne se sentent pas assez attirés par l'offre actuelle. Certaines catégories socio-professionnelles comme les ouvriers, agriculteurs et artisans sont inexistantes de la bibliothèque, pourtant nombreux sur le village. Les heures d'ouverture de l'ancienne bibliothèque ne coïncidant pas avec leurs heures de travail, l'ouverture le dimanche leur permettra de venir plus facilement et de participer à des animations fédératrices et grand public.

Afin de permettre cette extension des horaires d'ouverture, une augmentation du personnel est nécessaire.

Depuis août 2021, un agent à temps plein de catégorie B, responsable de l'établissement a été recruté afin de mettre en place le nouvel établissement.

Un agent à temps partiel (14h/semaine) de catégorie C, a été recruté depuis le 01/10/2021 afin d'assister le responsable dans la gestion du nouvel établissement.

Les deux emplois cumulés représentent 1,4 ETP ce qui est insuffisant.

Un agent de catégorie C à raison de 0,6 ETP (21 h/semaine) est nécessaire également pour la mise en place des animations et de la logistique liée aux prêts et retours des documents.

Des emplois étudiant en formation DU métiers du livre pourront être recrutés notamment lors de l'ouverture le dimanche.

Des frais d'honoraires liés à la régie de spectacles sont à prévoir également.

-Frais supplémentaires de personnels liés à l'extension des horaires d'ouverture sur 5 ans de janvier 2022 à janvier 2026 :

-régie spectacle : 4121 euros

-salaire brut bibliothécaire 1 ETP : 200 261 euros

-salaire brut 0,6 ETP : 98 044 euros

-total sur 5 ans avec augmentation de 1,5 % chaque année:

-N= 12 000 euros

-N+1= 58 100 euros

-N+2= 58 971 euros

-N+3= 59 567 euros

-N+4= 60 459 euros

-N+5= 61 365 euros

TOTAL sur 5 ans = 310 462 euros

-Frais de communication et actions d'animation liées à l'extension des horaires d'ouverture sur 5 ans de 2022 à 2026 : 17 028 euros

-Montant total : 327 490 euros

Département des Bouches du Rhône  
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIY EN PROVENCE  
RECU EN PREFECTURE  
04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19  
1e 24/04/2023  
Application agréée E-legalite.com

SOLLICITE une subvention auprès de la DRAC à hauteur de 80 % dans le cadre de la DGD relative à l'extension des horaires d'ouverture de la médiathèque.

APPROUVE le plan de financement suivant:

- 80 % DRAC
- 20 % COMMUNE La Roque d'Anthéron

Montant total : 327 490 euros

- DRAC 80 %                    261 992 euros
- Commune 20 %                65 498 euros

DIT que les crédits seront inscrits au Budget 2023 de la Commune aux chapitres et articles correspondants.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 20 avril 2023

Le Maire



Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le 24/04/2023  
Et de la publication ou notification le 24/04/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com